

Publié le 8 décembre 2011

## **Elizabeth Touton : « les Epl apportent une réponse aux défis urbains modernes »**

Architecte, adjointe au maire de Bordeaux, chargée du logement, de l'aménagement urbain et des transports, Elisabeth Touton préside InCité, Sem notamment chargée de réhabiliter le centre historique de la ville.



### **Servir le Public : Quel est l'intérêt pour les villes de faire appel à un aménageur comme InCité pour leurs quartiers anciens ?**

**Elizabeth Touton** : Une Sem permet de répondre aux attentes des politiques lancées par les collectivités locales. [InCité](#) a la particularité d'être à la fois bailleur social, avec la gestion de 1 700 logements, et aménageur. Des fonctions dans lesquelles elle a acquis un important savoir-faire depuis sa création en 1957 et qui lui permettent aujourd'hui de relever efficacement le défi de la réhabilitation du centre historique de Bordeaux. Pour mettre en œuvre la politique du logement dans l'ensemble de l'agglomération, la Communauté urbaine prépare actuellement la création d'une Société publique locale (Spl).

### **SLP : Dans la perspective du plan de rénovation urbaine 2 (PNRU 2), comment les Epl pourraient-elles mieux se positionner pour les quartiers anciens, mais aussi pour les copropriétés dégradées ?**

**ET** : Le PNRU2, si sa mise en place se confirme en 2012, proposera un programme plus global que le PNRU. Il ne s'attaquera pas seulement au logement et aux équipements publics mais aussi à des domaines tels que l'éducation ou le commerce. Les Epl, qui possèdent des compétences élargies et

traitent souvent de plusieurs sujets, pourront répondre à cette nouvelle approche.

## **SLP : Quelles sont les perspectives d'InCité en termes de traitement des copropriétés dégradées et ses projets dans la mise en œuvre du PNRQAD ?**

**ET :** L'aménagement du centre historique de Bordeaux a pris une nouvelle dimension depuis janvier 2011. A la convention publique d'aménagement passée avec InCité s'est greffé le PNRQAD (Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés). C'est désormais un projet urbain global qui comprend un volet logement avec une action sur l'habitat privé et public, le logement insalubre, les hôtels meublés et la rénovation énergétique, la création d'équipements publics de proximité, le traitement de la voirie ou encore la revitalisation du commerce. Une enveloppe globale de 93 millions d'euros est destinée à ces quartiers concernés, soit les deux tiers du centre historique qui s'étendent sur 148 hectares. Dans le cadre de ce PNRQAD, le programme d'amélioration de l'habitat (Opah) permet en particulier d'aider les propriétaires occupants et les bailleurs à rénover leur bien.